

L'INDÉPENDANCE

VOL. 6, NO 12

DU 16 AU 30 AVRIL 1968

Le journal du RIN 15¢

**Le Québec
et la pensée
de Mao**

*Pourquoi
toutes ces hausses
d'impôts?*

**St-Jérôme:
la crise du
chômage**

*le RIN-Chambly
répond
à Laporte*



Le
RIN refait
son **UNITÉ**
et
propose la réunion
de **TOUS** les
INDÉPENDANTISTES

Le NOUVEL EXÉCUTIF

Tous les membres de l'équipe de Pierre Bourgault se sont fait élire au congrès spécial. Notons parmi ceux-ci deux militants de la première heure: M. André D'Allemagne, président-fondateur du RIN et M. Rodrigue Guité membre-fondateur du RIN. Il est évident que leur expérience des problèmes québécois sera un apport important au sein de l'exécutif.

MM. Pierre Renaud et Paul-Emile Guérard sont à nouveau directeurs cette année. M. Renaud en est à son cinquième mandat à la direction nationale et M. Guérard siège à l'exécutif pour la deuxième fois consécutive.

MM. Henri Laberge et Roland Dussault sont deux militants bien connus, le premier à Québec et le second à Montréal. M. Laberge fut candidat

du RIN dans le comté de Louis-Hébert aux dernières élections; M. Dussault fut organisateur électoral dans St-Henri.

Mme Chantal Boisvert apportera à l'exécutif son expérience journalistique et syndicale. Enfin M. Lionel Jacob sera un actif pour le parti car ceux qui le connaissent savent que c'est un travailleur infatigable.



Pierre BOURGAULT
président national



André d'ALLEMAGNE
vice-président national



Chantal GAGNON-BOISVERT
directrice



Roland DUSSAULT
directeur



Paul-Emile GUERARD
directeur



Rodrigue GUITÉ
directeur



Henri LABERGE
directeur



Pierre RENAUD
directeur



Lionel JACOB
directeur

L'unité que le RIN avait perdue quelques semaines avant le dernier congrès spécial est maintenant retrouvée.

avec le MSA parce qu'elle n'était pas d'accord avec M. Lévesque...

Certains journaux ont laissé entendre que le parti avait amorcé un virage à droite lors de ce congrès. Ce n'est pas exact. En fait, dans les semaines qui ont précédé le congrès, le groupe Ferretti a réussi un exploit qui a faussé l'image réelle de la bataille qui avait alors cours. Cet exploit est le suivant: ils ont fait croire à la population (et même à certains rionistes) qu'ils étaient la *vraie gauche* et qu'eux seuls pouvaient adéquatement défendre les grands principes qui les ont attirés au RIN, qu'eux seuls pouvaient faire du RIN le parti des travailleurs, qu'eux seuls connaissaient le chemin qui mène à la politisation des masses. Conséquence de cette supercherie: les moyens d'information ont présenté l'équipe Ferretti comme l'équipe de la "gauche" et celle de Bourgault comme la "droite".

Or, il semble que les ferretistes n'aient pas voulu se rendre au bout de leur aventure; refusant de faire face à la musique ils ont préféré remettre leur démission. La suite tragico-comique de leur équipée est connue (démission, nouveau parti, redémision, expulsion, etc.)

Aujourd'hui, quoiqu'on puisse en dire, le RIN se retrouve face à lui-même, face à ce qu'il a toujours été: un parti profondément démocratique dans ses moyens d'action et dans ses structures. Le RIN croit toujours aussi fermement qu'aujourd'hui que l'homme québécois ne pourra être libéré que par une transformation radicale des structures de notre société. Le RIN se veut le parti des défavorisés pour qui l'indépendance du Québec ne doit pas être le remplacement d'une structure exploitante anglophone par une autre même si elle est francophone.

Selon les ferretistes, Bourgault et son équipe voulaient revenir vingt ans en arrière, rejeter le programme, trahir les buts du RIN et même, on l'a prétendu, donner le parti à l'Union Nationale.

Maintenant que l'aventure ferretiste n'est plus pour nous qu'un mauvais souvenir il faut constater que l'unité est revenue au sein du RIN. Cette unité n'est pas le reflet de la contemplation béate de la vérité tranquille. Au contraire, les tendances résistent au RIN. Il y a une droite et il y a encore une gauche, aussi "agressive" qu'auparavant. Mais l'équilibre rompu par les ferretistes est maintenant rétabli.

"De notre côté, disaient-ils, tout va bien. Nous avons l'appui des membres, nous sommes représentatifs, nous défendrons le programme du RIN jusqu'au bout et, pour prouver notre bonne volonté, nous sommes prêts à négocier avec René Lévesque". Quelques semaines auparavant, Mme Ferretti avait pourtant déclaré publiquement qu'elle désirait se retirer du comité de négociations

Plus que jamais le RIN demeure fidèle à ses objectifs: L'INDEPENDANCE ET LE SOCIALISME.

L'INDEPENDANCE ■ Directeur: Jacques ELLIOTT ■ Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication ■ RIN 8401 rue St-Hubert, Montréal 116, Québec ■



Une participation INTENSE

Il faut reprendre CONTACT AVEC la POPULATION!

"Il faut donner une image nouvelle au parti" a affirmé Pierre Bourgault à la fin du congrès. "Depuis quelques mois nous avons été absents de l'actualité. Il faut que nous nous ressaissions et que nous reprenions contact avec la population". M. Bourgault a par ailleurs affirmé que le parti aurait bientôt l'occasion de prouver son dynamisme: "Si cela est nécessaire nous irons à St-Léonard pour manifester notre opposition aux écoles unilingues anglaises et bilingues".

Le dernier congrès du RIN fut un succès à plus d'un égard. Non seulement le parti a-t-il refait solidement son unité, mais il s'est à nouveau galvanisé en vue des batailles que nous aurons à livrer bientôt.

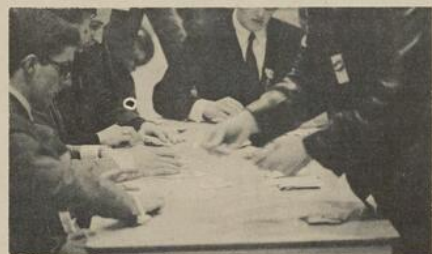
Près de 1,000 personnes ont rempli pendant deux jours le gymnase du CEGEP Edouard Montpetit à Jacques-Cartier en banlieue de Montréal. La participation aux débats durant ce congrès spécial fut très intense; les nombreux orateurs qui prirent la parole firent la preuve que le RIN est un parti dynamique et démocratique.

La "droite" et la "gauche" se sont affrontées sur de nombreuses questions mais l'unité retrouvée à l'intérieur du parti fait en sorte qu'il ne risque plus d'éclater à tout moment comme c'était le cas il y a quelques semaines. Un sain équilibre entre les forces en présence au RIN ainsi qu'un respect mutuel des règles démocratiques est, pour l'avenir, une garantie de succès pour notre parti.

Les congressistes ont pu apprécier l'excellente organisation du congrès qui contribua à créer un climat de détente facilitant ainsi les importantes discussions.



Une foule nombreuse évaluée à près de 1,000 personnes a participé activement à ce congrès extraordinaire. Sur cette photo on voit une partie de l'assistance au cours des débats.



Comme dans tous les congrès d'élections le dépouillement du scrutin est l'occasion de beaucoup d'attention pendant que foule attend impatientement les résultats.

Les résolutions en page 5

L'INDEPENDANCE, 16 AU 30 AVRIL 1968 / 3

Face au mouvement de René Levesque

LE RIN VOTE LE FRONT COMMUN MAIS NE VEUT PAS S'ENGAGER PLUS LOIN LES YEUX FERMÉS!

Comme le disait hier un congressiste, le RIN a chatoié le mariage, mais avec séparation de biens.

Réunis un fin de semaine à l'externat Edouard Montpetit de Longueuil, les 1,700 congressistes du RIN indépendance ont en effet approuvé massivement l'ouverture immédiate au MSA de René Lévesque à la condition que les 25... à la con-

par Pierre Lemerleux

des derniers mois, réussira rapidement à refaire une

La presse y était



Le RIN propose au MSA de faire front commun

par Pierre OLIVIER

Valant proposer ce qu'on appelle le "front commun" au MSA, le RIN a décidé de se joindre au MSA pour faire front commun. Ce mouvement est dirigé par le RIN. A l'issue de son congrès de Longueuil, le RIN a décidé de se joindre au MSA pour faire front commun. Ce mouvement est dirigé par le RIN.

Le RIN procède à une importante réforme de sa constitution

À la suite de la tenue du congrès, le RIN a procédé à une importante réforme de sa constitution. Cette réforme vise à renforcer le caractère démocratique du parti et à améliorer son fonctionnement interne. Les changements proposés concernent notamment le mode de désignation des dirigeants et le rôle des comités locaux.

Encore un peu de temps...

Encore un peu de temps et nous sortirons de la confusion actuelle.

D'abord la confusion chez nous, les indépendantistes. Harcelés, divisés contre nous-mêmes, nous avons piétiné depuis quelques mois, incapables de nous donner des stratégies cohérentes, des objectifs précis et clairs.

Mais voilà que le temps se met au beau. Après avoir traversé une crise sévère, un accident grave d'où il n'est sorti finalement qu'avec quelques égratignures, le RIN se remet sur la voie du combat, fort d'une nouvelle expérience et plus confiant que jamais.

D'un autre côté, le regroupement des forces indépendantistes s'amorce dans la confiance mutuelle.

Bien sûr il ne faut pas céder à un optimisme trop bruyant mais je crois que nous pouvons entretenir des espoirs légitimes de succès; à patience que nous y mettions un peu de patience et une très grande ouverture d'esprit.

Il est donc maintenant permis de croire que d'ici quelques mois c'est dans l'unité et avec des objectifs extrêmement précis que nous pourrions nous présenter devant la population québécoise.

Vient ensuite la confusion inquiétante chez nos adversaires. Depuis toujours, incapables de nous attaquer de front, ils ont entretenu systématiquement la confusion des formulations vagues, des affirmations gratuites et contradictoires, des définitions partielles et infantiles.

De statut particulier en Etats associés en passant par le fédéralisme coopératif et toute la gamme des demi-teintes constitutionnelles nous sommes tombés dans les ténèbres les plus complètes. Personne n'y voit plus clair et ceux qui proposent toutes ces formules magiques ne sont pas les moins aveugles.

Mais Pierre E. Trudeau a des chances de sortir nos adversaires de leur propre confusion. Sa pensée est claire et bien articulée. Il a une idée très précise du fédéralis-

me et de la place du Québec dans le Canada.

Il ne se contente pas, comme Jean Marchand, de trahir le Québec sans trop savoir pourquoi. Au contraire, il est l'ennemi avoué du Québec. Il ne cache aucunement ses intentions de garder éternellement les Canadiens français en état de minorité.

C'est un adversaire solide, intelligent, digne de nous. Enfin! Nous n'avions pas été gâtés de ce côté-là.

La logique même va rejeter dans l'ombre toutes les options molles de MM. Le Sage, Johnson et autres.

Il restera le fédéralisme centralisateur de M. Trudeau.

Enfin les deux véritables adversaires seront en présence; d'un côté les fédéralistes, anglais et collaborateurs francophones. De l'autre, les indépendantistes.

Les escarmouches achèvent. La véritable bataille va commencer.

Préparons-nous y.

PIERRE BOURGAULT.

Martin Luther King

Le lâche assassinat du pasteur Martin Luther King a soulevé la colère des Noirs américains et l'indignation du monde entier. Les Noirs et les Québécois luttent sur le continent nord-américain pour retrouver leur fierté et leur dignité perdues; ils se battent contre un système qui les exploite sans vergogne.

A l'annonce de la mort du pasteur le président du RIN a fait parvenir à Mme King le message de sympathie suivant:

**Mrs Martin Luther King,
Atlanta,
Georgia,
U.S.A.**

Madame,

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la mort de votre époux.

Je veux vous assurer, vous et votre famille, de toute la sympathie du peuple du Québec.

Veillez agréer, Madame, l'expression de notre admiration et de notre amitié.

We shall overcome!

**Le président national du RIN
Pierre Bourgault.**



- C'EST MALGRÉ MOI, J'EN RÊVE !

Les principales résolutions adoptées au congrès spécial

Au congrès, de nombreuses et importantes résolutions furent débattues; elles seront incorporées soit au Programme, soit à la Constitution. En attendant nous publions aujourd'hui les plus importantes, celles qui sont susceptibles d'influencer la conduite du parti au cours de la prochaine année. Nous vous faisons remarquer que le texte de ces résolutions n'est pas officiel.

CONSEIL CENTRAL

Il est proposé de biffer à l'article 2, chapitre 8, les mots suivants de la deuxième phrase:

"ou de trois autres membres du Comité directeur national". L'article se lirait comme suit:

Le quorum aux assemblées du Conseil central doit être constitué d'au moins les deux tiers des membres du Comité directeur national et de la moitié des régions constituées et les décisions se prennent à la majorité des voix exprimées. Le Conseil central se réunit sur convocation du président. Le président doit convoquer une assemblée dans les dix (10) jours si demande lui en est faite par les tiers des membres du Conseil central.

COURS

Il est proposé d'ajouter à l'article 3, chapitre 8, la phrase suivante, avant la dernière phrase:

Le programme et le contenu détaillé des cours de formation politique donnés à tous les niveaux du RIN, devront être acceptés préalablement par le Conseil central.

COMITÉ DIRECTEUR NATIONAL

Il est proposé que le Conseil central puisse combler toute vacance à un poste du Comité directeur national.

CO-GESTION

Attendu que le RIN a déjà inscrit à son programme le principe de la cogestion industrielle; attendu que les modalités de cette cogestion n'ont pas été établies dans ledit programme, il est proposé que:

- le RIN crée un comité spécial afin de définir les modalités de cette cogestion;
- le comité présente aux membres en assemblée générale un rapport de cette étude.

POLITISATION

Attendu que le RIN est un parti populaire; attendu qu'il vise à instaurer un régime politique susceptible de permettre à la majorité des citoyens de l'état du Québec d'avoir le contrôle de ses intérêts politiques, économiques, sociaux et culturels; attendu que pour prendre le pouvoir et le main-

tenir dans ces fins il importe que les électeurs soient - dans le plus grand nombre possible - hautement politisés; attendu que le RIN n'a pas jusqu'à date systématiquement entrepris une telle politisation ni de ses membres ni de la population, il est proposé que:

- le Conseil central mette sur pied un comité dit de "Politisation";
- ledit Conseil central nomme deux responsables de ce comité de politisation;
- il défraie le coût, à condition que les moyens financiers du RIN le permettent, de formation au pays ou à l'étranger, de ces deux responsables, afin qu'ils acquièrent une technique éprouvée de politisation;
- ledit comité - quand sera terminée la formation de ses responsables - mette sur pied des cours de formation pour les militants du parti afin de répandre le programme officiel du RIN.

FRONT COMMUN

Il est proposé qu'en attendant le résultat de ses négociations avec le MSA, le RIN préconise la formation immédiate d'un front commun entre les deux groupements. Dans ce front commun, le RIN conservera son programme, ses structures, ses cadres. Les deux groupements se seront liés institutionnellement d'aucune façon. Les deux comités directeurs décideront ensemble des actions communes à entreprendre.

NEGOCIATIONS

Il est proposé que le comité directeur national soit mandaté pour entreprendre des négociations avec le MSA en vue, soit, de la formation d'un nouveau parti, soit un front commun ou une fusion et au moment opportun avec le RN. Le résultat de ces négociations devra être approuvé par l'assemblée générale des membres.

FUSION

Attendu que le MSA est un mouvement favorable à l'évolution du Québec vers l'indépendance;

Attendu, d'autre part, que les positions du MSA quant à la libération nationale du peuple québé-

cois ne sont pas encore suffisamment précises;

Il est proposé que:

- L'assemblée générale du RIN, réunie à cette fin en congrès extraordinaire, mandate le comité directeur national du parti à continuer les négociations entreprises avec le MSA dans le but d'en arriver à une entente le plus rapidement possible.
- Que la fusion du RIN et du MSA en un nouveau parti se fasse à conditions que:

A- Le MSA accepte d'inclure dans le programme du nouveau parti les points suivants:

- le principe de l'unilinguisme français au Québec;
- la détention, par l'état québécois, de tous les pouvoirs politiques et économiques essentiels à sa souveraineté; de sorte qu'aucune formule d'association entre le Québec et le Canada ne soit de forme constitutionnelle.

c) le contrôle et la planification de l'économie en fonction des intérêts de la majorité du peuple québécois;

- l'établissement, avec le Canada, les Etats-Unis et tout autre pays, de relations économiques compatibles avec la création d'une véritable démocratie économique au Québec;

B- Le MSA accepte d'inclure dans la constitution du nouveau parti les points suivants:

- élection des dirigeants à tous les échelons du parti et obligation pour eux de rendre compte régulièrement de leurs activités aux organismes qui les ont élus;
- direction collégiale et liberté de critique au sein de tous les organismes du parti;
- financement démocratique;
- soumission du groupe parlementaire aux directives du parti.

3) Qu'au cas où les conditions définies en 2) ne puissent être réalisées, l'intégrité du RIN comme parti politique distinct soit maintenue et qu'un front commun soit fait avec le MSA sur la base d'un programme minimum dont le point central serait la réalisation de la souveraineté politique complète du Québec.

- Qu'au congrès d'octobre 1968, le conseil central fasse rapport à l'assemblée générale du résultat des négociations menées jusque là et que cette assemblée se prononce sur ce qui devra en être concl. quant à l'avenir du RIN.

St-Léonard: NON aux écoles BILINGUES

Un conflit scolaire a récemment éclaté à St-Léonard en banlieue de Montréal. Municipalité à majorité francophone, St-Léonard accorde des écoles bilingues aux anglophones et à la très importante minorité italienne. Encouragés et poussés par les anglophones, les Italiens ont récemment fait front commun et exigé des écoles unilingues anglaises pour leurs enfants; ils ont même exigé la démission des commissaires scolaires si ceux-ci ne se rendaient pas à leurs demandes. Les francophones de St-

Léonard devant cette situation abhorrante font front commun pour le maintien temporaire des écoles bilingues et proposent leur élimination à brève échéance. "Les écoles bilingues disent-ils, sont une monstruosité au plan pédagogique et psychologique." Ils maintiennent aussi que le droit des parents dans l'éducation de leurs enfants est subordonné aux valeurs nationales et que la langue française au Québec est justement l'une de ces valeurs. Nous en parlerons dans le prochain numéro.

Dr Lorenzo P. Favreau

OPTOMETRISTE

- 257 est, rue Ste-Catherine
- 6945, Christophe-Colomb, chambre 204
- 7227, boulevard Pie IX
- Clinique médicale Anjou, 8250 Chatillon

JOUR: 288-6703 — SOIR: 727-4957

MACHINISTES Dorion et frère

- manufacturiers et fondeurs
- réparations en général
- ouvrages de presse
- production - repoussage du métal en feuilles
- développements d'inventions

9945 rue Paris (coin boul. Industriel)

A MONTREAL - NORD — TEL.: 322-0320

Pierre Laporte a-t-il PEUR ?

Nous pouvions lire dans le Devoir du 2 avril, un compte-rendu du discours que M. Pierre Laporte, député libéral du comté de Chambly, a prononcé devant les membres de la Chambre de Commerce des jeunes de Rimouski.

Le RIN-CHAMBLY se fait donc un devoir de répondre à M. Laporte.

M. Laporte: "Notre seule présence en terre canadienne est le meilleur frein à l'américanisme."

RIN-Chambly: Comment pouvons-nous dire une telle sottise alors que tout le monde sait que c'est par le Canada anglais que nous nous américanisons.

M. Laporte: "Nous devons contribuer à la survie du Canada tout entier."

RIN-Chambly: Faut-il nous sacrifier, nous les Québécois, pour sauver le Canada anglais?

M. Laporte: "La meilleure façon pour nous de vivre en hommes libres, et par surcroît, de gagner la bataille des structures politiques, c'est d'occuper des positions de force dans le domaine économique et dans le domaine social."

RIN-Chambly: La meilleure façon pour nous de vivre en hommes libres, n'est-il pas plutôt de se débarrasser tout d'abord de la tutelle d'Ottawa, de se donner des structu-

res politiques bien à nous, qui nous ressemblent et qui nous permettront, puisque nous serons enfin les maîtres de notre destin, d'occuper des positions de force dans le domaine social. Ce sera là le défi que voudra relever toute la jeunesse québécoise.

M. Laporte: "Des disparités économiques existent au Canada et le Québec a besoin de compléter son "rattrapage" dans les domaines économique et social, pour cela, il lui faut plus de pouvoirs."

RIN-Chambly: Si vous admettez qu'il existe des disparités économiques au Canada et que le Québec est défavorisé, c'est donc que la Confédération n'est pas une garantie de sécurité économique et sociale pour le Québec.

Ne croyez-vous pas que le Québec se "rattraperait" beaucoup plus vite avec les "pleins pouvoirs" plutôt qu'en se contentant d'aller quémander, miette par miette, un peu plus de pouvoirs d'Ottawa?

M. Laporte: "Que deviendrons-nous quand nous serons seuls? Libres? Nous serons libres de quoi, et libres de qui? Questions fort angoissantes."

RIN-Chambly: Mais, M. Laporte, c'est là le cri d'ANGOISSE d'un homme qui a PEUR!

Avoir peur de la liberté veut dire avoir peur de se gouverner soi-même, d'assumer ses responsabilités.

C'est peut-être votre cas, mais ce n'est pas celui de la majorité des Québécois.

A votre question "Que deviendrons-nous quand nous serons seuls?", nous répondons que jamais notre présence dans la Confédération a contribué à mettre le Québec sur la carte du monde.

Nous avons, au contraire, été trop longtemps isolés du reste du monde. Nous ne voulons plus, justement, être seuls et c'est pourquoi nous voulons nous débarrasser de ce carcan qu'est la Confédération.

L'indépendance est une fenêtre ouverte sur le monde, c'est la liberté pour nous de conclure des traités avec tous les pays du monde, y compris le Canada.

Mais tant que le Québec donnera l'image de la soumission, de l'hésitation, de la peur ou de son incapacité à se gouverner, aucun pays ne nous accordera vraiment sa confiance et le Canada anglais continuera de conclure des ententes à son avantage et ne nous laissera toujours que des miettes.

Thérèse Parizeau,
RIN-Chambly

La Boutique Le Patrimoine INC.

273-2523 6990 rue St-Hubert

M.GILLES MAILLÉ PROP.

"L'habit fait le moine à la Boutique Le Patrimoine Inc"

EN
EXTRA
SPECIAL

VENTE DE COMPLETS

Vaste choix de nouveaux tissus importés dans les worsted tout laine, le fameux Tergal de France et autres dans les coloris-mode. - Passez nous voir, nous avons ce qu'il vous faut!

aussi COMPLETS SUR MESURE

Exclusivité "Le Patrimoine"

Grand choix de mouchoirs et cravates, motif fleur de Lys \$3.00

Imperméables du printemps doublure détachable à partir de \$19.95

Chemises

Faites au Québec aussi,

Take Van-Heusen
ARROW Fortsight

Cravates

Reg.: \$2.50
Réduites à \$1.89

Vestons sport

Reg.: \$39.50 à \$59.50
Réduites à \$24.98

HABITS PRÊTS
À PORTER
À PARTIR DE

\$49.50, \$59.50, \$69.50
\$79.50 (2 pantalons) \$89.50,
\$95.00 (2 pantalons) \$105.00

GRATIS

Paire de souliers (valeurs de \$12.95)
avec l'achat d'un complet.



le Québec et la pensée du PRÉSIDENT MAO

LE QUÉBEC ET LA PENSÉE DE MAO

"Un parti qui dirige un grand mouvement révolutionnaire, sans théorie révolutionnaire, sans connaissance de l'Histoire, sans une compréhension du mouvement dans sa réalité, ne saurait remporter une victoire."

Le mouvement révolutionnaire incarné par le RIN consiste à libérer le Québec; libération totale que l'on regroupe habituellement sous les expressions libération politique et libération économique. Nous parlerons ici de la libération économique.

LA THEORIE REVOLUTIONNAIRE

La libération économique du Québec passe par l'instauration d'un système économique voué aux intérêts de l'ensemble des Québécois. Dans notre esprit, intérêts s'identifient à bien-être, et ensemble des Québécois à travailleurs.

Comment instaurer au Québec un système qui maximise le bien-être des travailleurs? "Il ne suffit pas de fixer les tâches, il faut encore résoudre le problème des méthodes qui permettent de les accomplir... Tant que la question du pont ou du bateau n'est pas résolu, à quoi bon parler de traverser la rivière? Tant que la question des méthodes n'est pas résolue, discourir sur les tâches n'est que bavardage inutile".

La politique économique tient compte des réalités structurelles du pays.

"...Pour aborder un problème il faut partir non des définitions abstraites, mais des faits objectifs, et déterminer au moyen de l'analyse de ces faits notre orientation, notre politique, nos méthodes. La méthode de travail fondamentale, c'est de déterminer la ligne à suivre d'après les conditions réelles. Rien de plus commode au monde que l'attitude idéaliste et métaphy-

sique, car elle permet de débiter n'importe quoi, sans tenir compte de la réalité objective et sans se soumettre au contrôle de celle-ci. La cause fondamentale du développement des choses n'est pas externe, mais interne: l'oeuf qui a reçu une quantité appropriée de chaleur se transforme en poussin, mais la chaleur ne peut transformer la pierre en poussin, car leurs bases sont différentes."

Une analyse de la situation est nécessaire.

CONNAISSANCE DE L'HISTOIRE ET COMPREHENSION DE LA REALITE

Un des mérites de l'histoire, c'est de montrer l'importance de la géographie!

L'économie du Québec sera toujours influencée par sa position nord-américaine, et son activité économique conditionnée par cette position. Nous exprimons ainsi l'idée que la libération économique du Québec n'a pas pour but l'arrêt d'échanges économiques avec ses voisins immédiats. Nous irions même jusqu'à affirmer qu'une économie qui ne traite pas avec son voisinage est un phénomène purement colonial ou qui cache une domination politique.

Nous pensons ainsi qu'une libération économique des pays sud-américains ou africains est subordonnée à leur regroupement économique.

Dans sa libération économique, le Québec doit maintenir des courants commerciaux importants avec les pays qui l'entourent et l'hypothèse de détourner son commerce vers une autre zone économique (marché commun ou autres) rejoint l'irréalisme.

L'influence que peut avoir l'entourage du Québec sur la forme de sa libération économique est importante lorsqu'elle affecte le bien-être

des travailleurs.

Pour atteindre le maximum de bien-être, le régime économique au service des travailleurs doit agir sur la répartition et la production. Une répartition plus équitable qui freine la croissance ne vaut guère mieux qu'une croissance qui accentue la différence mais augmente le bien-être général.

"Si un processus comporte plusieurs contradictions, il y en a nécessairement une qui est la principale et qui joue le rôle dirigeant. Le caractère des choses et des phénomènes est surtout déterminé par cet aspect principal."

BÂTIR UN MONDE NOUVEAU

L'aspect principal demeure le bien-être des travailleurs québécois.

"Nous devons apprendre à examiner les questions sous tous leurs aspects, à voir non seulement la face mais aussi le revers des choses et des phénomènes... Une grenouille dans un puits, disait que le ciel n'est pas plus grand que la bouche du puits."

Notre ennemi dans l'étude c'est la suffisance.

"Il y a deux manières d'apprendre. L'une dogmatique, consiste à emprunter tout, que cela convienne ou non aux conditions de notre pays. Cette manière-là n'est pas la bonne. L'autre consiste à faire travailler nos cerveaux et à apprendre ce qui correspond aux conditions de notre pays, c'est-à-dire assimiler l'expérience qui peut nous être utile. C'est celle-là que

nous devons adopter."

Après cet enseignement, nous pensons que vouloir résoudre le problème de la libération économique du Québec en faisant appel au syllogisme classique du capitalisme d'Etat, (l'économie est contrôlée par des intérêts privés - le contrôle des intérêts privés accroît les inégalités - effaçons les inégalités en soustrayant l'économie au contrôle des intérêts privés) dénote une vue subjective et superficielle des problèmes.

"Nous ne sommes pas seulement bons à détruire le monde ancien, nous sommes également bons à construire un monde nouveau." Un monde nouveau pour le bien-être des travailleurs québécois.

* Les citations sont du président Mao Tsé-Toung.

St-Jérôme: la situation de l'emploi est CATASTROPHIQUE!

St-Jérôme est une région "désignée" par le gouvernement fédéral; c'est-à-dire que cette ville et sa banlieue auraient besoin d'un stimulant économique vigoureux pour remédier au chômage.

L'an dernier, il y avait à St-Jérôme 2,000 personnes qui se cherchaient du travail; cette année, il y en a 3,000 à St-Jérôme même et environ un millier dans un rayon de 10 milles. Il y a donc près de 4,000 chômeurs dans la région de St-Jérôme. On voit que le fait que la région soit "désignée" par le gouvernement fédéral n'améliore en

1,000
chômeurs
de plus
que l'an
dernier

rien la situation des sans-travail de cette localité. Il semble qu'au contraire aucune industrie génératrice d'emplois ne soit venue s'installer dans la région depuis un an ou deux et que celles qui restent songent à aller s'installer ailleurs. C'est donc dire que l'avenir s'annonce plutôt sombre pour les travailleurs de St-Jérôme.

Par ailleurs, il est certain que le nombre de chômeurs augmentera sensiblement dans les jours qui viennent alors que cesseront les travaux d'hiver et que d'autres travailleurs viendront grossir les rangs des sans travail de St-Jérôme et sa région.

MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL

MARCELLE
fleuriste



PROPRIÉTAIRES : M. L. Ph. LESAGE - GÉRANTE : Mlle LISE LESAGE

NOS STUDIOS SONT OUVERTS TOUS LES JOURS, Y COMPRIS LE DIMANCHE,

DE 9 HEURES À 9 HEURES

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE SEPT JOURS PAR SEMAINE

14 ARTISTES À VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR

FLEURS TÉLÉGRAPHIÉES DANS LE MONDE ENTIER

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES 24 HEURES PAR JOUR

521, AVENUE DE L'ÉGLISE, VERDUN

TÉLÉPHONE: 768-9413



**“La griserie
des mots nous entraîne
loin de la réalité”
- André d'Allemagne**

Il est utopique de croire que l'indépendance et le programme du RIN - ou tout programme de transformation sociale et économique - se réaliseront nécessairement en même temps. L'indépendance, il faut le répéter, est un point de départ pour le progrès économique et social et c'est vers ce point de départ que doivent avant tout converger nos efforts.

Par ailleurs, il est absolument irréaliste de vouloir appliquer étroitement à la réalité québécoise, certains schémas d'analyse et d'action dé-

passés à notre époque; de plus, ils ne correspondent pas aux complexités du contexte québécois. La lutte des classes, au Québec, est une fiction. Personne en Occident ne rêve plus du "grand soir". Vouloir à tout prix faire entrer la réalité québécoise dans des cadres doctrinaires de ce genre, c'est fausser au départ les bases de toute action efficace. C'est céder aux facilités de la théorie devant le défi de la réalité.

LA GRISERIE DES MOTS
De même, il est doctrinaire et stérile de voir systéma-

tiquement des ennemis là où ils ne sont pas. S'il est vrai que tout parti voué à la libération nationale et au progrès social doit rechercher l'appui particulier de la jeunesse et de la classe ouvrière, il est ridicule, par ailleurs, de dénoncer les classes moyennes et la petite bourgeoisie et d'y voir automatiquement des adversaires. L'indépendance ne se fera pas sans l'apport de ces éléments de la population. Cette attitude négative, quand elle se traduit par certains slogans, devient de la supercherie et de la démagogie. Ainsi il est faux de prétendre que le RIN soit "le parti des travailleurs". Il est démagogique également de parler sans cesse de "révolution" sans prendre la peine d'expliquer ce qu'on entend par là. Dans tous ces cas, la griserie des mots nous entraîne bien loin de la réalité.

La réalité, c'est que pour faire l'indépendance, nous a-

vons besoin de tous les éléments disponibles, de toutes les forces que nous pouvons conjuguer. On ne saurait trop se garder contre une certaine euphorie irresponsable qui consiste à vouloir se faire croire - et faire croire aux autres - que l'indépendance est désormais chose certaine, que ce n'est plus qu'une question de temps ou de modalité. Rien n'est plus faux. L'indépendance a plus que jamais de chances de se réaliser, à condition que plus que jamais on lutte pour elle. Le combat atteint maintenant sa phase décisive. Les fédéralistes mettront tout en jeu; nous devons de notre côté utiliser tous les atouts possibles.

**PROGRES SOCIAL
MENACE**

La réalité c'est qu'il reste encore à expliquer à une large part de la population, le programme du RIN. Il faut le faire comprendre et accep-

ter tel qu'il est avant de songer à le pousser plus loin. Bien plus, il faudra s'estimer satisfait si avec l'indépendance, on réussit à court terme à en réaliser la majeure partie. Les transformations économiques et sociales que nous voulons effectuer prendront du temps, et cela nous ne devons le cacher ni à nous-mêmes, ni à la population.

La réalité, c'est que dans le contexte où nous sommes et dont nous devons tenir compte pour le changer, les slogans romantiques, l'étalage de nos conflits internes, les attitudes doctrinaires ne font que créer un divorce entre le parti et la population, menacent l'existence même du parti et ralentissent, voire compromettent les chances de réalisation non seulement de l'indépendance mais aussi du progrès social et économique du peuple québécois.

André d'Allemagne

RENAULT À VENDRE

Renault-4 à vendre. Année 1966. Parfaite condition. Prix: \$750.00 Tél.: 677-7030. Demandez M. Belle-Isle.

**TRADUCTION et INTERPRÉTATION
de langues étrangères**

Agence Henri Keleny
2114, boul. St-Laurent
Montréal 18, Québec
Tél.: 845-3111

LOUIS-ROLAND PESANT, I.S.C., II.D.
ASSURANCE

Feu, vie, vol, responsabilité

4140, boul. Lévesque
St-Vincent-de-Paul

Tél.: 661-7668

MAISON QUÉBÉCOISE ARTISTIQUE INC.

décoration intérieure
agent manufacturier

A 30% d'escompte:

ameublement complet style français, italien, espagnol, contemporain, scandinave et colonial.

A prix réduit

serie complète des plus beaux tissus de décoration - tapis - draperies.

8 salles de montre à votre disposition

Décorateurs professionnels à votre service

Sur rendez-vous seulement

MAISON QUÉBÉCOISE ARTISTIQUE 274-3007

Le RIN en marche



M. Bernard Beauchamp qui fut organisateur du RIN au cours des dernières élections nationales, vient d'être nommé administrateur de la région de Montréal. M. Beauchamp assurera la direction de la région jusqu'à ce que des élections aient lieu pour remplacer les démissionnaires de la micro-faction ferretiste.

Au cours du congrès le président du RIN/COTE-NORD, M. Robert Jacques fut chaleureusement applau-

di quand il recommanda qu'à l'avenir on désigne cette région sous le nom de COTE-NORD - LABRADOR.

Le secrétariat national offre en vente de magnifiques et forts utiles porte-clefs frappés au nom du RIN et du symbole du parti, le Bélier. Seulement .10 l'unité. Aussi des cartons d'allumettes aux couleurs du parti et portant l'inscription RIN/Parti populaire. Prix: \$1.00 la boîte.

Il convient de signaler l'excellente organisation du dernier congrès national. Tout était minutieusement réglé et fort joli. Ce qui ne gêne rien.

Le président du RIN a fait récemment deux apparitions remarquables à la télévision, l'une à Radio-Canada à l'émission "2 plus 1" et l'autre à Télé métropole (canal 10) à l'émission "Sur la Sellette."

L'HYDRO-QUÉBEC REFUSE de RECONNAÎTRE le FAIT FRANÇAIS

En 1966 (juin) et encore cette année, les ingénieurs de l'Hydro-Québec incluaient dans leur projet de convention collective l'article suivant:

"L'Hydro-Québec reconnaît que la langue de travail est le français. **Aucun ingénieur ne sera requis de faire de la traduction** à moins qu'il ne soit engagé spécialement comme traducteur. **Aucun ingénieur ne sera requis d'approuver** des textes traduits par d'autres."

1. L'Hydro-Québec refuse

A cette deuxième tentative, l'Hydro refuse non seulement que la langue de travail soit le FRANÇAIS! MAIS REFUSE aussi d'inclure dans la convention collective les deux dernières phrases de l'article.

La situation crée un grave problème chez les ingénieurs et les techniciens qui doivent perdre une bonne partie de leur temps à faire ou à vérifier des traductions.

2. Démarches auprès des ministres intérieurs

Dès novembre 1967, le syndicat demanda au ministre des Affaires Culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, d'être le porte-parole des ingénieurs de l'Hydro auprès du Premier Ministre, du ministre des Richesses Naturelles, M. Paul E. Allard (ministre de l'Hydro-Québec) et du ministre du Travail, Maurice Bellemare. Ce qu'il fit avec intérêt. Voici quelques extraits de la correspondance, qu'il a entretenue avec ces derniers.

M. ALLARD A M. TREMBLAY
"Je remarque qu'il s'agit ici d'un souci d'efficacité revêtant à la fois un caractère culturel. Il me fait plaisir de vous informer que j'ai l'intention de ne rien négliger pour donner à la langue française le statut qui lui revient dans les activités de l'Hydro. Je vous tiendrai au courant de tout développement subséquent en cette matière."

M. BELLEMARE A M. TREMBLAY
"Le code du Travail contient cependant une disposition qui permet à chaque partie d'exiger que la convention

soit rédigée dans la langue française et anglaise."

BRAVO!
"Soyez assuré que si le litige se rend au stade de la conciliation, le conciliateur au dossier ne manquera pas d'adopter une attitude favorable à la demande du syndicat."

BRAVO!

3. Résultat: O Je retiens O

Les résultats de ces démarches ont donné des résultats contraires. Le 7 mars 1968, l'Hydro-Québec émet une directive dont voici un extrait: trait:

Bilinguisme - Appels d'offres
"En général, tous les devis techniques sont produits dans les deux langues, i.e. en français et en anglais, à moins que dans certains cas exceptionnels, pour des raisons bien particulières, le directeur général concerné en décide autrement."

"Toute correspondance entre fournisseurs et l'Hydro-Québec doit être acceptée dans l'une ou l'autre langue." C'est donc le statut quo.

4. L'HYDRO - Une administration toujours plus efficace

Le président de l'Hydro: "L'Hydro-Québec s'est fixé des objectifs précis et elle entend bien suivre les mêmes règles d'efficacité que l'entreprise privée. Elle tend donc à réduire ses dépenses d'exploitations en autres, en utilisant de façon rationnelle ses ressources humaines."

EN QUOI EST-ON EFFICACE LORSQUE L'ON UTILISE SES INGÉNIEURS ET SES TECHNICIENS A FAIRE DE LA TRADUCTION, c'est-à-dire à faire un travail pour lequel ils ne sont ni préparés, ni nécessairement compétents?

5. L'Hydro-Québec doit donner l'exemple

L'Hydro-Québec appartient à tout le peuple Québécois. Par conséquent, ses employés (plus de 95% de langue française) ont le droit et le devoir de travailler dans leur langue, la langue française.

Si les ingénieurs de l'Hydro n'ont pas gain de cause, ou pensez-vous que les travailleurs du Québec réussiront?

6. Les ingénieurs ne lâcheront pas

Nous savons que les ingénieurs de l'Hydro ne lâcheront

pas car eux qui travaillent quotidiennement dans les domaines techniques, savent combien le bilinguisme intégral est un handicap pour eux. Ce bilinguisme qui tue, ils sont en mesure d'en connaître les effets. La plupart des ingénieurs et des techniciens de l'Hydro ont d'énormes difficultés à s'exprimer et à écrire en français, leur langue maternelle. A cause de ce

handicap, il est très difficile pour eux de transmettre leurs connaissances techniques. Car être bilingue au Québec, c'est parler et écrire deux langues aussi mal l'une que l'autre. L'ingénieur ne peut jouer son rôle s'il ne peut communiquer efficacement avec ses semblables, s'il ne possède pas une connaissance profonde de sa langue et s'il ne peut l'utiliser pleinement.

POURQUOI toutes ces hausses D'IMPÔTS?

Montréal - Commentant le nouveau budget présenté par l'honorable Paul Dozois ministre des Finances du Québec, budget qui nous a valu de substantielles hausses de taxes et d'impôts, le vice-président du RIN, a déclaré:

"Nos adversaires, a lancé M. André D'Allemagne, brandissent l'épouvantail de la crise économique chaque fois que nous parlons de l'indépendance du Québec. Et pourtant, dans le contexte fédéral, nos impôts ne cessent d'augmenter; les Québécois sont les citoyens les plus taxés au Canada, nous avons le plus haut taux de chômage, le plus grand nombre de zones économiques sous-développées et c'est encore au Québec que la situation sociale est la plus défavorable. Les économistes a continué M. D'Allemagne prévoient que la situation économique qui règne aux Etats-Unis et la guerre du Vietnam amèneront inévitablement une crise dont on ne peut prévoir l'ampleur mais dont nous sommes sûrs que les Québécois seront les premiers à faire les frais.

"Au lieu de récupérer l'argent d'Ottawa et augmenter les impôts des sociétés, de taxer les gains de capitaux et les produits de luxe, le gouvernement de l'Union nationale préfère augmenter les impôts qui frappent indistinctement les riches et ceux qui ont de la difficulté à boucler leur budget. Ces impôts a affirmé l'homme politique sont d'autant plus lourds que les revenus de la population sont faibles. Ainsi ce sont les gens à revenus inférieurs qui souffriront les plus de la hausse de la taxe sur les cigarettes, le tabac, l'alcool, l'essence et surtout de l'augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers.

M. D'Allemagne a posé la question: "Que fait le gouvernement de cet argent? Pour-

tant l'éducation n'est pas gratuite, les professeurs et les fonctionnaires sont mal payés et les régions sous-développées sont toujours et pour longtemps encore semble-t-il. Parallèlement à ces véritables scandales, le gouvernement distribue largement de l'argent provenant des fonds publics à McGill et Sir George William. "C'est peut-être la première fois dans l'histoire a lancé le vice-président du RIN, qu'un gouvernement qui se prétend d'Union nationale" a le cynisme de pressurer aussi ouvertement l'ensemble d'un peuple pour entretenir les privilèges d'une minorité qui nous a toujours exploités et qui continue allégrement de le faire.

"Les Québécois a conclu M. D'Allemagne doivent se rendre compte que tout cela fait partie du système, que tout cela c'est la Confédération dont nous voulons nous libérer."

Faites connaître votre parti



**distribuez
ce numéro spécial
de l'Indépendance**

Un tour d'horizon complet
le RIN est un parti

- libre
- démocratique
- qui favorise
les travailleurs
- au programme
dynamique

En vente au Secrétariat national
8401 St-Hubert Mtl 11e

Prix: \$10.00 le mille payable à l'avance

Le Chemin du Roy

Pièce-Revue Fantaisiste

Françoise Loranger

Mise en scène par Paul Buissonneau

Avant-première spéciale pour
les membres du RIN et leurs
amis

AU GÉSU, 1200, rue BLEURY
LE VENDREDI, 26 AVRIL, 8.30 h.

Lors d'une avant-première spéciale, le vendredi 26 avril à 8h.30, les membres et les amis du R.I.N. se retrouveront tous au Gesù pour assister à la toute dernière pièce de **Françoise Loranger**, "LE CHEMIN DU ROY", qu'elle a écrite en collaboration avec Claude Levac. Le titre à lui seul est tout un programme! Il s'agit, vous l'avez déjà deviné, de la récente mais déjà historique **visite du Général de Gaulle au Québec.**

iciens en passant par les bourgeois réactionnaires) aux discours en escalade du Général. C'est du théâtre choc, du théâtre de provocation, du bon théâtre à ne pas manquer.

D'autant plus que c'est en même temps pour vous une occasion rêvée d'aider votre Parti tout en passant une agréable et surtout stimulante soirée. En effet la moitié du prix des billets que vous achèterez ira aux fonds du R.I.N.

Françoise Loranger, qui a la réputation de ne pas mâcher ses mots, a imaginé avec Claude Levac de faire une pièce-revue fantaisiste sur le sujet le plus explosif que l'on puisse trouver pour un public québécois. Tout y passe, la querelle entre Québec et Ottawa avant la venue du Général, le voyage de Québec à Montréal, les réactions de tous les milieux (depuis l'homme de la rue jusqu'aux poli-

Ajoutons que la mise en scène du spectacle est assurée par **Paul Buissonneau** et que la distribution compte entre autres: Hélène Loiseleur, Monique Joly, Paul Hébert, Guy Sanche, Lionel Villeneuve, Louis Aubert, Jacques Galipeau, Gilbert Chénier, etc...

Venez donc vous payer une bonne pinte de rire tout en contribuant aux fonds du R.I.N... C'est un rendez-vous!

Prix des billets: \$2.00/\$2.50/
\$3.00/\$3.50/\$4.00

Où les acheter?

Chez votre président de comté
Au Secrétariat National
8401, rue Saint-Hubert
382/2471
Au 1801 Boul. Rosemont
271/3494
ouvert de 9 h. à 22 h.
tous les jours.

Responsable de la vente des
billets:

Jean-Guy Couture
Bur. 271/3494 Rés. 523/3083.

Dans la zone grise

Des propriétaires font signer aux locataires des baux aux conditions écoeurantes!

La Ligue des Propriétaires de Montréal propose à ses nouveaux membres, un bail "nouvelle vague" qui nie complètement les droits des locataires et les charge même de fardeaux qui ne sont nullement les leurs.

Le Comité des Citoyens de Hochelaga-Maisonneuve proteste vigoureusement contre ce contrat de location par lequel le locataire renonce à tous ses droits et privilèges et décharge son propriétaire de tous ses devoirs et obligations. Le Comité, dans le texte que nous vous soumettons ci-dessous, fait la critique de ce nouveau bail; il propose aussi un bail qui respecterait les droits et devoirs des propriétaires et des locataires, mais que nous ne pouvons malheureusement publier à cause du manque d'espace.

Voici donc, au texte, le message du Comité des Citoyens de Hochelaga-Maisonneuve. N.D.L.R.

CRITIQUE DU BAIL

Passons sur le préambule, peu flatteur pour le nouveau locataire, qui prévoit le versement d'une indemnité pour le cas où le propriétaire "serait contraint, à son jugement, de recourir aux services d'un avocat..." Un simple coup d'oeil sur le texte permet de constater que parmi les clauses parfaitement justifiables, le propriétaire fait signer au locataire des engagements qui dépassent les bornes de sa protection légitime et lui donnent sur son locataire des droits vraiment abusifs.

Il est à remarquer que, dans la plupart des clauses du bail, le propriétaire se fait donner le droit d'annuler le bail en guise de sanction en cas de violation de la clause tout en continuant de recevoir le loyer jusqu'à l'expiration du bail. En d'autres termes, si le locataire achète un meuble à crédit, garde un chien, un chat ou un canari, fait jouer la radio, même en sourdine, après onze heures du soir, s'il a un différend avec un autre locataire ou s'il utilise de l'huile végétale (!), le propriétaire le met dehors et lui fait quand même payer le loyer jusqu'à l'expiration du bail. Donc, le bail n'est annulé qu'en ce qui concerne le droit au logement pour le locataire mais ne l'est pas en ce qui concerne le droit pour le propriétaire de percevoir le loyer.

Dans ce bail, le propriétaire ne prend absolument aucun engagement, pas même celui de fournir au locataire une maison habitable. Bien plus, le locataire prend à sa charge l'entretien au complet de la maison

avec ses dépendances, y compris les "tuyaux à l'eau, au gaz, tuyaux d'égoût et autres conduites quelconques et leurs accessoires servant aux lieux loués, placés dans les lieux

appartient et qu'il a le droit de la louer; car il est déjà arrivé à certains locataires de verser un acompte en signant un bail et d'apprendre par la suite qu'ils avaient eu affaire à

protection de la part des gouvernements. D'autant plus que, vu la rareté des logements convenables à louer modique pour familles ouvrières, il devient facile de créer des situations de chantage pour les locataires concernés.

Quelles conclusions nous est-il possible de tirer en voyant circuler un tel bail dans les quartiers de gagne-petits de la métropole? Ce bail constitue pour nous un symptôme ou un indice. Nous les travailleurs, supportons tout l'odieux de la crise du logement. Nos gouvernements se contentent de faire miroiter des "solutions à long terme" et des systèmes merveilleux qui ne voient jamais le jour mais qui permettent de fermer l'oeil devant les fortunes accumulées sur le dos des locataires de vieux logements, devant le scandale d'organismes gouvernementaux tel la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement qui ne favorise que les constructeurs et les gros prêteurs en leur fournissant des capitaux sur prêts garantis. Au travailleur on permet d'accéder à la propriété quand il atteint le salaire annuel de \$8.300.00. Voilà ce qui s'appelle légiférer en

fonction de la majorité!

Il faudra redéfinir la notion de propriété chez-nous. Si cela implique des transformations radicales dans notre économie, il faudra les faire. Mais nous croyons que les autorités concernées n'ont pas suffisamment les mains libres pour le faire et ce sera à nous tous, les petits salariés, locataires des zones grises de nous battre pour changer la situation.

Un premier pas dans ce sens pourrait consister à dénoncer ce bail qui réduit le locataire à l'état d'esclavage. C'est pourquoi nous vous invitons tant au niveau de l'opinion publique que parmi les locataires, de vos quartiers respectifs, à crier l'exploitation contenue dans ce contrat de location et à mettre en garde la masse des locataires contre un tel piège afin d'éviter que le bail en question ne devienne d'ici quelques années, l'instrument d'asservissement de tous les locataires des zones grises.

Solidairement,
Le Comité des Citoyens de
Hochelaga-Maisonneuve
ROBERT AUBIN,
Responsable de l'équipe
du Logement.

Un bail, ça se transforme!

Un bail, c'est un contrat et nul n'est forcé de le signer tel que présenté. Si votre propriétaire vous soumet des clauses inacceptables, vous pouvez lui demander de les biffer du bail. Un bail, c'est un contrat; vous pouvez le transformer de façon à obtenir satisfaction.

loués ou EN DEHORS" et sera tenu de tout maintenir ou mettre en bon état, aucune différence n'étant faite entre ce qui résulte de l'occupation des lieux et dont il est normal que le locataire prenne la responsabilité et, d'autre part, les réparations qui deviennent nécessaires par suite du vieillissement d'une maison datant de trente, soixante ans ou plus et dont la responsabilité ne saurait être attribuée à un nouveau venu.

Ce bail va plus loin en spécifiant que le propriétaire ne sera pas tenu de "faire de grosses réparations auxquelles la loi l'oblige." Si donc ces réparations sont imposées par la loi, le propriétaire en étant libéré, le locataire devra nécessairement les faire exécuter à ses frais.

Nous croyons également intolérable que l'on oblige un locataire à posséder dans les premiers quinze (15) jours, les effets saisissables suffisants pour garantir un an de loyer sous menace de résiliation du bail. A ce compte, la plupart d'entre nous, ne rencontrant pas ces conditions, seraient constamment menacés d'être expulsés de leur logement sous un tel régime de location et devraient payer le reste du loyer jusqu'à expiration du bail sans habiter ce logement. Cette dernière clause est prévue dans la plupart des cas de résiliation spécifiés dans le bail.

Enfin, au moment de signer le bail, le locataire est tenu de donner le nom de son employeur, à cela, nous ne voyons aucun inconvénient, mais afin de clarifier la situation, nous suggérons que le propriétaire soit lui aussi tenu de fournir la preuve que cette maison lui

un filou qui n'était ni propriétaire, ni gérant de la maison et qui avait disparu avec leur argent.

LE LOGEMENT ET LES TRAVAILLEURS A MONTRÉAL

Nous dénonçons ce bail et l'influence anormale de la Ligue des Propriétaires dont on a pu constater la puissance dans une récente décision du Conseil de Ville à Montréal qui a refusé l'offre de Québec d'étendre la juridiction de la Régie des Loyers à toutes les résidences. Le locataire, ce sous-produit de notre civilisation ne semble pas avoir pu faire entendre sa voix, faute de porte-parole. La Ligue des Propriétaires semble avoir déclaré la guerre à la Régie des Loyers, seul instrument de recours public mis au service des locataires; dans le bail qu'elle fait circuler, la Ligue invite le locataire à accepter de quitter les lieux "au cas de tacite reconduction". (cf. troisième paragraphe avant la fin du bail).

Nous avons constaté dans notre entourage, que les petits propriétaires ignorent la Ligue des Propriétaires et le bail que celle-ci fait circuler. Un cas nous fut signalé où le bail a été distribué par un "gros propriétaire". Enfin, ce bail circule actuellement dans notre quartier, intégré aux zones grises de Montréal, où il est reconnu que de plus en plus les propriétaires sont des "gros", des administrations puissantes et souvent anonymes.

Ces constatations nous font croire que la Ligue en est une des gros propriétaires à la recherche de "protection" facilement acquise quand elle se fait au détriment de petits locataires sans défense et sans égale

En refusant d'étendre
la juridiction de la
Régie des Loyers
à toutes les résidences

Drapeau
fait le jeu
des
propriétaires

PET. VICTORY.

dupras



UNE TELLE VICTOIRE ALLAIT SATISFAIRE BEAUCOUP DE PETITS POLITICIENS.

